

# SUPPLEMENT DESCRIPTIF DU CERTIFICAT EUROPASS (\*)



## 1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

31-582-06 Zsaluzóács

## 2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Charpentier de coffrage

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

#### 3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

#### Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- faire les préparatifs du travail de coffrage et d'échafaudage;
- procéder à des mesurages, fixages, réglages du niveau;
- composer les éléments de cogffrage en bois;
- installer, fixer les éléments de coffrage traditionnels et soutènements des structures verticales et horizontales;
- contrôler les mesures, le réglage et la stabilité du coffrage;
- assurer la décharge des déchets, des déchets dangereux conforme aux règles;
- défaire les coffrages traditionnels;
- contrôler la stabilité du coffrage formé à partir des éléments systémiques et des échafaudages;
- déclouer, traiter, stocker des bois;
- composer, placer les systèmes de coffrage et d'échafaudage du pilier, du mur, des structures de plancher;
- préparer les matériaux des différents types et formes de coffrages systémiques et d'échafaudage;
- défaire, déplacer les systèmes de coffrage et d'échafaudage;
- nettoyer, entretenir et conserver les composants des coffrages systémiques et d'échafaudage;
- exécuter le bétonnage des structures en béton monolithique, en béton armé à partir de béton d'usine;
- compter, commander, stocker et utiliser les matériaux;
- installer et défaire des coffrages traditionnels;
- installer et défaire des coffrages systémiques;
- installer les matériaux isolants et les pellicules sur les endroits désignés;
- utiliser les intruments de protection;
- exécuter les tâches générales liées à l'entreprise;
- exécuter des activités relatives à la manutention et au nettoiement des zones de travail, ainsi que des outils et des instruments de travail;
- commander les engins, installations et instruments de mesure nécessaires;
- respecter les consignes de sécurité;
- dans le cadre de son activité, respecter les dispositions de protection contre les incendies et de protection du travail;
- couper en taille les volets des coffrages traditionnels;
- suivre les consignes en cas d'accident.

# 4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

7513 Charpentier

# (\*) Note explicative:

Ce document vise a compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative a la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site http://europass.cedefop.eu.int/htm/pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site http://europass.cedefop.eu.int/htm/pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site http://europass.cedefop.eu.int/htm/pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site http://europass.cedefop.eu.int/htm/pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site http://europass.cedefop.eu.int/htm/pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site http://europass.cedefop.eu.int/htm/pour toute information complémentaire sur la transparence consultez le site http://europass.cedefop.eu.int/htm/pour toute information consultez le site http

©European Communities 2002 ©



#### 5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat Ministere des Affaires Economiques Nationales Niveau du certificat (national ou international) Echelle de notation/Exigences aux examens Niveau de la qualification professionnelle selon la Echelle pentatonique: 5 très bien Liste Nationale des Formations (OKJ): bien 31 Qualification professionnelle partielle du premier cycle de moyen l'enseignement secondaire, basée sur soit l'achèvement du cycle de scolarité primaire, soit sur les éléments de connaissance de saisie passable de théorie et de pratique, définis dans l'exigence professionnelle insuffisant et d'examen (ci-après : compétence de saisie), et pouvant être obtenue soit dans le cadre d'une formation professionnelle non formelle, soit dans le cadre du premier cycle de l'enseignement secondaire spécialisé, soit dans le cadre du programme « HÍD II Code ISCED2011: Niveau du CNCP de la Hongrie: Niveau du CEC: Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note Mention de série du certificat: PT K complexe. Épreuve Épreuve d'examen écrit son numéro d'ordre: 123456 5 25.00écrite complexe centrale Les matériaux, structures, technologies et dispositions en matière de protection sur le lieu de travail des Épreuve Date de délivrance du certificat: 2023.10.02 systèmes en bois et les 25.00 5 oraledispositions, instructions relatives aux coffrages traditionnels et systémiques Épreuve Épreuve de charpentier 5 50.00 pratique de coffrage Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe expressé en note Accès au niveau d'éducation/formation suivant Accords internationaux A l'enseignement secondaire

Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle

### Base légale

Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle

Exigence professionnelle et d'examen établie par l'Arrêté n° 12/2013 (III. 28.) du Ministère de l'Économie nationale.

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT		
Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 30 % Pratique: 70 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		360 heurs

## Niveau d'entrée requis:

- Formation scolaire de base

# ${\bf Modules\ d'exigences\ professionnelles:}$

10101-12 Activités de construction communes

10102-12 Coffrage traditionnel et échafaudage

10318-12 Coffrages systémiques et échafaudages

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence – NSZFH – http://nrk.nive.hu

Chef de l'organisateur d'examen: Date de délivrance: 2023.10.02

CACHET